

Point recrutements emplois d'avenir au 15 juin 2015

EPA	Etablissement d'accueil (EPA)	Convention signée (si convention signée ministre le 8/07/13 case en vert)	Emploi d'avenir recruté *	Nombre d'emplois d'avenir prévus dans la convention	Pourcentage d'emplois d'avenir recrutés	Commentaires
	Bibliothèque nationale de France	O	8	8	100,00%	
	Bibliothèque publique d'information	O	2	2	100,00%	
	Centre national des arts plastiques	N	1	2	0,00%	
	Centre national du Cinéma et de l'image animée	O	3	4	75,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Bretagne	O	2	2	100,00%	
	École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux	N	1	2	50,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand	N	0	2	0,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Versailles	O	1	1	100,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Grenoble	N	0	2	0,00%	
	École nationale supérieure d'architecture et paysage de Lille	N	1	2	50,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Montpellier	O	2	5	40,00%	Avenant n°1 signé pour le recrutement d'un emploi d'avenir supplémentaire (cela porte à 4 le nombre d'emplois d'avenir pour cet EP)
	École nationale supérieure d'architecture de Lyon	N	2	3	66,67%	Avenant n°2 signé pour recruter un emploi d'avenir supplémentaire, portant à 5 le nombre d'emplois d'avenir pour cet établissement.
	École nationale supérieure d'architecture de Marne La Vallée	N	3	3	100,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Nancy	O	2	3	66,67%	Avenant signé pour recruter un jeune supplémentaire d'ici à fin 2014 portant le nombre d'emplois d'avenir de l'établissement à 3
	École nationale supérieure d'architecture de Nantes	N	2	2	100,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Normandie	N	2	2	100,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville	N	0	2	0,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Vilette	N	1	3	33,33%	
	École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais	N	0	2	0,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val-de-Seine	O	0	3	0,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne	N	0	2	0,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg	O	2	2	100,00%	Avenant signé pour recruter une personne supplémentaire en 2014 (portant à 2 le nombre d'emplois d'avenir pour cet établissement)
	École nationale supérieure d'architecture de Toulouse	N	0	2	0,00%	
	École nationale supérieure d'art de Bourges	N	0	1	0,00%	
	École nationale supérieure d'art de Cergy-Pontoise	O	2	2	100,00%	
	École nationale supérieure d'art de Dijon	O	2	2	100,00%	avenant signé pour le recrutement d'une personne en 2015 portant à 3 le nombre d'emplois d'avenir pour cet EP (le recrutement du 3° emplois d'avenir est pour le moment suspendu)
	École nationale supérieure de la photographie d'Arles	N	0	2	0,00%	
	École nationale supérieure d'art Limoges-Aubusson	O	1	1	100,00%	
	Guimet musée national des arts asiatiques	N	0	4	0,00%	
	Institut national d'histoire de l'art	N	0	2	0,00%	
	Institut national du patrimoine	O	1	2	50,00%	
	Musée national Picasso paris	O	7	8	87,50%	avenant n°1 signé pour le recrutement de 4 personnes supplémentaires et avenant n°2 signé pour le recrutement d'une personne supplémentaire portant à 8 le nombre d'emplois d'avenir pour l'EP -
	Musée Rodin	N	1	2	50,00%	
	Sèvres cité de la céramique	O	2	3	66,67%	
	Centre des monuments nationaux	O	21	30	70,00%	Dde de 15 emplois supplémentaires pour 2014 ce qui fait 30 emplois en tout (sur fonctions similaires) - Validation CAB / avenant signé
	Centre national d'art et de culture Georges Pompidou	O	11	12	91,67%	
	Conservatoire national supérieur de musique et de danse Lyon	O	1	1	100,00%	
	École nationale supérieure d'architecture de Marseille-Luminy	O	4	4	100,00%	
	Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles	O	6	11	54,55%	Avenant signé pour recruter 5 personnes supplémentaires en 2015 (portant à 11 le nombre d'emplois d'avenir pour cet établissement)
	INRAP	O	0	3	0,00%	1 recrutement avant la fin de l'année 2013 et les deux autres en 2014
	Musée du Louvre	O	38	42	90,48%	
	Musée et domaine fontainebleau	O	4	6	66,67%	avenant à la convention : remplacement des emplois d'installateurs par des emplois d'assistants au centre de ressources scientifiques
	Musée Orsay orangerie	O	13	20	65,00%	Recrutements le 19 novembre 2013
	Villa Arson	O	3	5	60,00%	
	MUCEM	O	4	6	66,67%	
	Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture	O	2	5	40,00%	
Total	signées	27	158	235		Total avenants signés : 10
	en cours de validation CAB	0				Avenants en cours de signature : 0
	Pourcentage	60,87%		67,23%		
pourcentage de recrutements sur les EPA ayant signé convention M				75,00%		

* données actualisées sur la base des résultats de l'enquête (cf bilan emplois d'avenir juin 2015)

A noter :

- dans la colonne : "emplois d'avenir recrutés" : les 11 emplois d'avenir supplémentaires par rapport au bilan présenté le 12/06 (158 au lieu de 147 emplois d'avenir) sont dues aux remontées tardives des résultats de l'enquête pour le Mucem et Picasso.

- dans la colonne « nombre d'emplois d'avenir prévus dans la convention » : l'emploi d'avenir supplémentaire par rapport au bilan (235 au lieu de 234) est dû à la signature récente de l'avenant de l'ENSA de Montpellier prévoyant le recrutement d'un emploi d'avenir supplémentaire.

EPIC	Etablissement d'accueil (EPIC)	Convention signée (si convention signée ministre le 8/07/13 case en vert)	Emploi d'avenir recruté *	Nombre d'emplois d'avenir prévus dans la convention	Pourcentage d'emplois d'avenir recrutés	Commentaires
	Centre national de la chanson des variétés et du jazz	N	0	2	0,00%	
	Cité de l'architecture et du patrimoine	N	0	4	0,00%	
	Cité de la musique	N	0	4	0,00%	
	Opéra Comique	N	0	7	0,00%	
	Palais de Tokyo	N	0	3	0,00%	
	Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées	N	0	5	0,00%	
	Centre National de la Danse	O	1	1	100,00%	
	Établissement public du parc et de la grande Halle de La Villette	N	0	6	0,00%	
	Total	1	1	32		

A noter : L'enquête emplois d'avenir a été réalisée uniquement auprès des EPA. Pour plus de lisibilité et compte tenu du fait que les EPIC se trouvent en dehors du périmètre de suivi des recrutements emplois d'avenir, ces derniers figurent dans un tableau à part.

Rappel

Académie de France à Rome	Pas de mise en œuvre envisagée
Centre national du livre	Pas de mise en œuvre envisagée
Cinémathèque française	Pas de mise en œuvre envisagée
Cité nationale de l'histoire de l'immigration	Pas de mise en œuvre envisagée
Conservatoire national supérieur d'art dramatique	Pas de mise en œuvre envisagée
Conservatoire national supérieur de musique et de danse Paris	Pas de mise en œuvre envisagée
Domaine national Chambord	Pas de mise en œuvre envisagée
École nationale supérieure des métiers de l'image et du son	Pas de mise en œuvre envisagée
École nationale supérieure de création industrielle	Pas de mise en œuvre envisagée
École nationale supérieure des arts décoratifs	Pas de mise en œuvre envisagée
École nationale supérieure des beaux-arts	Pas de mise en œuvre envisagée
Musée du quai Branly	Pas de mise en œuvre envisagée
Musée Henner	Pas de mise en œuvre envisagée
Opéra National de Paris	Pas de mise en œuvre envisagée
Théâtre Europe théâtre national odéon	Pas de mise en œuvre envisagée
Théâtre national de Chaillot	Pas de mise en œuvre envisagée
Théâtre national de la colline	Pas de mise en œuvre envisagée
Théâtre national de Strasbourg	Pas de mise en œuvre envisagée
Universcience EPPDCSI/csi	Pas de mise en œuvre envisagée
École du Louvre	Pas de mise en œuvre envisagée
École nationale supérieure d'art de Nancy	Pas de mise en œuvre envisagée